

La société civile recommande des sanctions économiques et juridiques contre le régime d'Ali Bongo

Telles sont les suggestions faites par la société civile dans le rapport dressé sur la dernière élection présidentielle et le massacre post-électoral orchestré par le pouvoir en place. Pour la société civile, la Communauté internationale ne peut fermer les yeux sur le déni de démocratie et les exactions perpétrées par ce pouvoir de criminels.

O.B.M

C'est un rapport accablant sur la dernière élection présidentielle et le massacre post-électoral qui s'en est suivi que vient de présenter le Réseau des organisations libres de la société civile pour la bonne gouvernance au Gabon (ROLBG). A la faveur d'une conférence de presse donnée le 11 novembre dernier, dans une structure hôtelière de la place, Georges Mpaga a, devant la presse et certaines représentations diplomatiques, mis à nu les contours du coup d'Etat militaro-électoral perpétré par Ali Bongo.

« La conséquence du hold-up électoral est là. Le pays est aujourd'hui profondément divisé, avec d'un côté un président imposé et nommé mais isolé disposant de la force publique et des institutions et de l'autre, un président élu par l'immense majorité de la population », souligne le président du ROLBG.

Devant une telle crise que faire ?

Pour le ROLBG, la Communauté internationale ne peut fermer les yeux devant le déni de démocratie, les violations flagrantes des droits de l'Homme, des crimes de guerre, de génocide et les crimes contre l'humanité orchestrés par le régime d'Ali Bongo.

C'est pourquoi, dans ses recommandations, le ROLBG suggère au préalable que le rapport des observateurs de l'Union européenne soit sans équivoque, rigoureusement établi sur les faits observés sur le terrain, y compris la



Au nom de la société civile, Georges Mpaga appelle la Communauté internationale à prendre des sanctions contre le pouvoir en place.

publication des vrais résultats émanant des informations recueillies au soir du scrutin. Ensuite, en ce qui concerne la violation des accords signés par le Gabon avec l'Union européenne, le ROLBG demande que l'UE applique contre le pouvoir en place des mesures drastiques de rétorsion. Ainsi que la prise d'une résolution par le Parlement européen et le Congrès des Etats-Unis relativement au coup de force électoral et militaire au Gabon et la reconnaissance par ces derniers, de Jean Ping comme président légitime et démocratiquement élu du Gabon. Le réseau de la société civile recommande, en outre, que soient prises des sanctions économiques et juridiques contre le régime d'Ali Bongo. Entre autres, sur le plan économique, imposer une interdiction d'entrée en Europe et dans l'espace Schengen, au Canada et aux Etats-Unis pour tous les dirigeants aussi bien politiques

que militaires cités dans la plainte de la société civile à la CPI ; la suspension de la coopération économique, singulièrement les projets financés par l'Union européenne à la Cellule d'appui à l'ordonnateur national dans le cadre du 10 et 11 FED ; l'accélération du remboursement de l'Eurobond, le gel des avoirs des dignitaires du gouvernement d'Ali Bongo et des responsables de la répression et l'interdiction bancaire pour les dirigeants gabonais impliqués dans les atrocités.

Au plan juridique, le ROLBG préconise que la Communauté internationale soutienne la plainte de la société civile à la CPI, ainsi que les différentes procédures judiciaires qui seront déposées devant des juridictions à compétence universelle contre les responsables gabonais impliqués dans des activités criminelles.